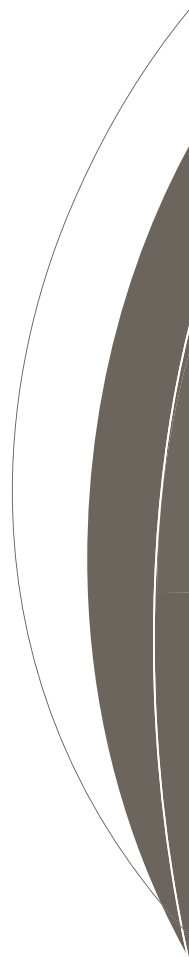
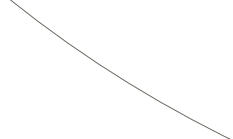




Fonds Afnor  
pour  
la Normalisation

Rapport d'activité  
2011 - 2012





Fonds Afnor

pour  
la Normalisation

Fondé par l'association française de normalisation en 2011, le Fonds AFNOR pour la normalisation a pour objectifs de :

- Favoriser les activités de recherche et d'intelligence économique dans le domaine de la normalisation et le retour d'expérience sur l'utilisation des normes
- Soutenir l'action internationale du système français de normalisation
- Promouvoir les bénéfices et encourager le développement de la normalisation

Soutenir un projet proposé par le Fonds AFNOR pour la normalisation, c'est pour une organisation le moyen d'être associée à une action d'intérêt général, au-delà de l'activité commerciale, valorisant ainsi son image institutionnelle.

## Fonctionnement du Fonds

- **Conseil d'administration** – Lors de sa fondation par AFNOR à fin 2011, la première priorité du Fonds de dotation a consisté à mettre en place sa gouvernance. Une première réunion du Conseil d'administration a permis de mettre en place son bureau :

Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2012

Administrateur	Représenté par	Rôle dans le bureau
M. Claude SATINET, Directeur général d'Automobiles Citroën jusqu'en 2007		Président
Syndicat national des espaces de loisirs, d'attractions et culturels – SNELAC	Mme Sophie HUBERSON, secrétaire générale	
Association pour l'information et la défense des consommateurs salariés INDECOSA-CGT	M. Arnaud FAUCON, secrétaire national	Secrétaire
Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme	M. Thierry LIBAERT	
M. Olivier PEYRAT, Directeur général AFNOR		Trésorier
Mme Isabelle RIMBERT, Directrice adjointe AFNOR Normalisation		

La composition du Conseil d'administration a été renouvelée d'un tiers dans le courant de l'année 2012, conformément aux dispositions statutaires :

Modifications intervenues dans la composition du Conseil d'administration en 2012

Nouvel administrateur	Administrateur sortant
Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'Homme, représentée par M. Thierry LIBAERT	Véolia-eau, représenté par M. Dominique OLIVIER
Mme Isabelle RIMBERT, Directrice adjointe AFNOR Normalisation	M. Gérard MANTEL, Directeur AFNOR Normalisation

- **Comité consultatif** – Etant donné la valeur prévue pour sa dotation, un Comité consultatif a été mis en place pour faire des propositions relatives à la politique d'investissement et en assurer le suivi. Le Comité consultatif est constitué de personnes extérieures au Conseil d'administration.

#### Membres du Comité consultatif au 31 décembre 2012

M. Arnaud LAFONT, représentant du délégué interministériel aux normes – DGCIS

M. Jacques SCHRAMM, Président de la société A2 Consulting

Mme Nicole BEAUVAIS-SCHWARTZ, Directrice du mastère spécialisé en intelligence économique de l'école internationale des sciences du traitement de l'information.

Le Comité consultatif s'est réuni en 2012 pour la première fois, à la demande du Conseil d'administration. Il souhaitait des conseils pour l'éclairer notamment sur des questions de nature fiscale et sur l'approche à retenir pour exprimer la gratitude du Fonds vis-à-vis des futurs donateurs.

## Stratégie du Fonds

Les deux réunions du Conseil d'administration tenues en 2011 et 2012 ont permis d'adopter le règlement intérieur et le budget du Fonds, dont la présentation a été progressivement précisée.

En matière de stratégie, le Conseil d'administration a établi deux principes :

- ↘ L'apport du fondateur n'est consommé qu'à la condition que des donateurs s'y joignent, projet par projet,
- ↘ Dans une première phase, quelques premiers dossiers sont à examiner dans le détail en termes de faisabilité, avant de procéder à des appels à projets auprès de tiers.

Trois dossiers tests ont ainsi été examinés :

- ↘ Un projet d'étude en vue d'une avancée normative pour la géolocalisation des personnes désorientées, préparé en coopération avec l'Institut national de la Consommation,
- ↘ Un projet visant à établir un module de formation professionnelle à la normalisation,
- ↘ Un projet pour la participation des parties prenantes sociétales et scientifiques dans la normalisation internationale.

Ces dossiers ont fait l'objet d'un examen juridique approfondi des conditions de leur éligibilité au régime du mécénat d'entreprise, en vue de la délivrance éventuelle des reçus fiscaux correspondant.

L'examen de ces premiers projets a également permis de préciser la stratégie de ciblage et les règles de sélection des projets, notamment grâce aux conseils du Comité consultatif. La figure suivante résume les thèmes sur lesquels le Fonds centrera son action.



- **Moyens d'action du Fonds** – Le Conseil d'administration du Fonds s'appuie sur des salariés d'AFNOR qui assurent la gestion administrative, comptable et financière du fonds.

Cette équipe est calibrée pour générer un coût minimum sur le plan des ressources. Concrètement, les salariés déclarent le temps consacré aux activités requises par le Conseil d'administration. Ces déclarations de temps sont contrôlées par le trésorier puis facturées par AFNOR au Fonds. Le temps consacré par les salariés d'AFNOR est valorisé sur la base des salaires chargés et taxés, à l'exclusion de toute quote-part des frais généraux et des frais d'exploitation.

## Rapport avec les tiers

- **Informier** – Un site web a été créé pour permettre à toute personne intéressée de s'informer sur le Fonds AFNOR pour la normalisation et sur les projets auxquels il réfléchit.



Page d'accueil du site web [www.fonds-afnor-normalisation.org](http://www.fonds-afnor-normalisation.org)

Cette ressource électronique en ligne permet naturellement de placer les statuts du Fonds à disposition des personnes intéressées.

- **L'enseignement de la normalisation** – C'est le thème d'un des projets tests examinés par le Conseil d'administration en 2012. Jugé très prometteur, et placé au rang des priorités du Fonds (voir tableau 3), ce thème a donné lieu à des contacts avec le Cnam, établissement public d'enseignement éligible à recevoir l'aide du Fonds.

En décembre 2012, le Cnam a présenté un projet détaillé, et a sollicité l'aide du Fonds de dotation pour mener à bien les études préliminaires en vue de sa mise en œuvre.

*NOTE : Le principe de cette aide a été validé par le Conseil d'administration du Fonds lors de sa première réunion suivant la période de référence, le 8 janvier 2013.*

- **Le soutien aux organismes d'intérêt général** – En vue de cibler l'aide qu'il entend apporter à des organismes d'intérêt général, le Conseil d'administration a fait procéder à un appel à proposition de thèmes, diffusé notamment par le moyen du site web du Fonds de dotation.

Les réponses à cet appel ont permis de mettre en avant le thème de la consommation responsable et des moyens d'évaluation permettant de qualifier un tel caractère responsable ou éco-responsable de la consommation. Après vérification de l'intérêt de ce thème auprès de l'ensemble des associations de consommateurs agréées et des principales ONG environnementales, ce thème pourra faire l'objet d'un appel à projets en 2013.

## Actions d'intérêt général financées ou bénéficiaires de rétributions

En l'absence de projet validé par le Conseil d'administration pendant la période 2011-2012, aucune dépense n'a été engagée au titre des actions d'intérêt général, que ce soit au titre :

↘ d'un projet du Fonds en propre (rôle d'opérateur d'actions d'intérêt général),

ou

↘ d'un apport à un organisme d'intérêt général éligible (rôle de distribution).

*NOTE : La première décision de ce type a été prise par le Conseil d'administration du Fonds lors de sa première réunion suivant la période de référence, le 8 janvier 2013, au bénéfice du Cnam, établissement public d'enseignement éligible à recevoir l'aide du Fonds.*

[www.fonds-afnor-normalisation.org](http://www.fonds-afnor-normalisation.org)

## Fonds AFNOR pour la Normalisation

11, rue Francis de Pressensé F – 93 571 La Plaine Saint Denis cedex

Contact : Pascal POUPET

Tél: + 33 (0)1 41 62 84 19

[pascal.poupet@afnor.org](mailto:pascal.poupet@afnor.org)



Fonds Afnor pour la Normalisation